Bourses et financements

Menu

Etudiants sportifs de haut niveau
Vie associative
Aumônerie
Bourses et financements
Logement
Jobs étudiants
Espace santé
Politique d'inclusion : Handicap
Services numériques
Accueil des prêtres et religieux
Médiateur
Hub ICP

Faire un don

Pour vous engager en faveur de l’accessibilité de nos formations, soutenez notre programme de bourses en faisant un don sur notre plateforme en ligne :

JE FAIS UN DON

Documents et informations
La Charte des bourses ICP

Charte des bourses. Un engagement mutuel - 120 Ko, PDF">> Charte des bourses. Un engagement mutuel

Bourse de solidarité

Dossier de demande - 233 Ko, PDF">> Dossier de demande

Bourse d'excellence

Dossier de demande - 179 Ko, PDF">> Dossier de demande

Bourses à l'international

Formulaire de Bourse ICP International - 230 Ko, PDF" class="lien_interne">> Formulaire de Bourse ICP International

Bourse ERASMUS+

Montants - 118 Ko, PDF">> Montants

Bourse campus de Reims

Master Management responsable : dossier de demande - 453 Ko, PDF">> Master Management responsable : dossier de demande

Bourse campus de Rouen

Dossier de demande - 275 Ko, PDF">> Dossier de demande

Autres dispositifs de soutiens
Les **fonds dédiés** de l'ICP peuvent soutenir les étudiants dans leurs projets ;

La **CVEC** est également mobilisable par les étudiants sur différentes thématiques (notamment santé et social)

> Vous renseignez auprès des interlocuteurs de l'ICP (faculté, vie du campus, etc.)

Retrouvez sur cette page les informations sur :

I. Nos bourses
II. Nos financements



I. Bourses

Qui peut demander les bourses d'ICP ? Comment et où les demander ? Quand les demander ?

L'ICP a mis en place un dispositif de solidarité qui s'appuie sur une culture d'inclusion et une volonté d'ouverture sociale. Conforme aux exigences du statut d'EESPIG de l'ICP, ce dispositif s'inscrit pleinement dans la politique d'accessibilité académique et sociale portée par le projet Universitas 2025.

Le dispositif comporte notamment :

- Une tarification qui tient compte des revenus des familles (lien vers les tarifs et les informations qui y sont relatives)
- Des bourses solidarité attribuées sur critères sociaux
- Un Fonds d'aide exceptionnelle pour soutenir les étudiants qui connaissent une difficulté ponctuelle et ceux qui ont besoin d'une aide complémentaire aux bourses.

À ce dispositif, s'ajoutent :

- Des bourses d'excellence pour récompenser les étudiants les plus méritants
- Des bourses à l'international pour accompagner les projets de mobilité à l'étranger.

Comment faire sa demande ?

Les étudiants trouvent ici les informations sur la procédure à suivre, les dossiers de demande avec les principales dates à retenir pour respecter le calendrier

Afin de garantir l'équité de traitement des dossiers, la décision d'attribution des bourses et des aides exceptionnelles est prise, **exclusivement**, dans le cadre de commissions dédiées qui statuent en tenant compte également des fonds dont elles disposent.

Parallèlement à ce dispositif, les formations de l'ICP débouchant sur un diplôme d'Etat sont éligibles aux **bourses CROUS.**

En cas de doute, les étudiants sont invités à vérifier auprès du secrétariat de la formation ciblée si elle est éligible ou non avant de s'y inscrire.

Ce soutien financier apporté aux étudiants repose en partie sur les fonds collectés auprès des donateurs, des entreprises et des fondations partenaires.

II. Financements

Voir les financements à Paris

Voir les financements à Reims

Voir les financement à Rouen

Campus de Paris

La Caisse d'Epargne Ile-de-France et le Crédit Mutuel aident les étudiants de l'ICP

Dans le cadre de ses relations-entreprises, l'ICP a développé un partenariat avec la Caisse d'Epargne Ile-de-France et le Crédit Mutuel permettant aux étudiants de bénéficier de modalités avantageuses de financement de leurs études et de leurs projets durant l'année universitaire 2026-2027.

1. Caisse d'Epargne Ile-de-France

Prêts étudiants à taux 0% : jusqu'à 10 000 €, **valable du 8 juin au 16 novembre 2026** (possibilité de différé de remboursement maximal 60 mois + remboursement 60 mois).
Offre bancaire à 0 € : carte bancaire gratuite, 0€ de frais de paiement à l'étranger

> Formulaire de contact

2. Crédit Mutuel

Prêt étudiant / financement de projets
Caution de loyer
Santé /Avance des frais médicaux
Aides au **permis**

Plus d'infos

> Formulaire de contact

À l'occasion de la pré-rentrée 2026, les équipes de la Caisse d'Épargne Île-de-France et du Crédit Mutuel seront présents au Village étudiant, les 31 août et 1er septembre dans la cour d'honneur du campus. Vous pourrez échanger avec leurs conseillers, poser vos questions et découvrir les offres qui peuvent vous aider à démarrer l'année sereinement.

Campus de Reims

Le Crédit Agricole du Nord-Est à l'écoute des besoins des étudiants de l'ICP campus de Reims

Dans le cadre de ses relations-entreprises, l'ICP a développé un partenariat avec le Crédit Agricole du Nord-Est (territoire Aisne, Marne, Ardennes) permettant aux étudiants de l'**ICP campus de Reims** de bénéficier de modalités avantageuses de financement de leurs études durant l'année universitaire 2026-2027. Vous pouvez solliciter un prêt étudiant, une aide au logement, le financement du permis de conduire, une aide à l'achat du premier véhicule, un financement d'une année en mobilité, d'un stage...

Quelque-soit votre projet, notre partenaire est à votre écoute.

Pour en savoir plus sur les offres du Crédit Agricole du Nord Est et ses modalités :

Découvrir l'offre "Ma vie étudiante"
Découvrir l'offre APY - La banque des 18-30 ans du Crédit Agricole du Nord Est

En parallèle, la Fondation Crédit Agricole du Nord Est mobilisée pour la réussite des étudiants Campus de Reims, propose des aides financières d'urgence disponibles tout au long de l'année universitaire.

Les éléments précis à compiler et la démarche à suivre :

Note explicative
Dossier à compléter

Les dossiers détaillés et dûment complétés, ou les demandes d'information, sont à adresser à : scolarite.etudiant-reims@icp.fr

Des bourses proposées aux étudiants du nouveau master de l'ICP campus de Reims

Depuis septembre 2025, l'ICP campus de Reims a lancé **un nouveau** master professionnalisant (licence canonique) Management responsable : Valorisation des vins de Champagne / Développement durable des PME/PMI et ETI.

Conçu pour répondre aux besoins des professionnels de la région, ce master **forme des professionnels capables de développer des stratégies responsables, d'innover et d'accompagner la transformation durable des organisations**. Cette formation bénéficie du soutien de plusieurs acteurs économiques locaux, notamment la FDSEA de la Marne, le Comité Champagne, le courtier en assurance Servyr ou encore le réseau d'expertise comptable Cerfrance Champagne Nord-Est Ile-de-France.

Les bourses proposées peuvent **couvrir jusqu'à 50 % des frais de scolarité**.

>Télécharger le dossier de demande de bourse et le renvoyer avant le 30 juin 2025. - 370 Ko, PDF">>>Télécharger le dossier de demande de bourse à renvoyer avant le 7 août 2026.

Campus de Rouen

Les « Bourses des mécènes normands » reconduites pour les étudiants intégrant le campus de Rouen à la rentrée 2026

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'accessibilité académique et sociale, le programme des « **Bourses des mécènes normands** » est reconduit pour la rentrée 2026 à l'ICP campus de Rouen. Il permet à de futurs étudiants de l'ICP campus de Rouen justifiant d'une situation personnelle ou familiale ne leur permettant pas de financer l'intégralité de leur formation.

Ils se verront ainsi attribuer une **aide couvrant le prix des trois années de licence**. Celle-ci pourra être **cumulable avec d' autres aides de l'Etat, mais un étudiant non boursier peut également déposer une demande**.

Au-delà du soutien financier, les étudiants accompagnés pourront bénéficier d'un suivi personnalisé incluant notamment des actions de mentorat, des opportunités de stages et une immersion dans le monde professionnel.

Pour pouvoir y prétendre, les candidats aux formations du campus rouennais doivent **compléter un dossier de demande de bourse**.
Contactez campusderouen@icp.fr – 02 76 08 32 62 pour vous inscrire ou transmettre l'intégralité de votre dossier.